**TRAVAUX DE L’ATELIER DE VALIDATION DES RAPPORTS D’EVALUATION INTERNE (AUTOEVALUATION) DES PROGRAMMES DE FORMATION DU CYCLE DE BACCALAUREAT DU DEPARTEMENT DES LANGUES ET SCIENCES HUMAINES DE L’ECOLE NORMALE SUPERIEURE DU BURUNDI**

En dates 12 et 13 juin2025**,** l’ENSaorganisé, des travaux de cet « Atelier de validation technique des rapports d’autoévaluation des programmes de formation du Baccalauréat du Département des Langues et Sciences Humaines de l’Ecole Normale Supérieure du Burundi (ENS)», rapports qui aideront dans l’amélioration de la qualité des prestations de services au niveau de ce Département.

La validation des rapports d’autoévaluation des programmes de formation du DLSH, qui a fait objet de cet atelier, cadre bien avec les missions de l’ENS à travers celles de la Direction de l’Assurance Qualité (DAQ) telles qu’elles sont énumérées à l’article 20 du Décret N°100/278 du 18 octobre 2012 portant Réorganisation de l’Ecole Normale Supérieure (ENS).

Ainsi, conformément à ce texte du cadre légal, la Direction de l’Assurance Qualité (DAQ) est appelée, entre autres, à promouvoir l’introduction d’un système d’assurance qualité au niveau interne et à développer des outils et un guide d’évaluation interne de l’assurance qualité.

C’est dans ce contexte que l’ENS, à travers ses services techniques en l’occurrence la Direction de l’Assurance Qualité, a évalué en interne (autoévaluation) les programmes de formation du cycle de Baccalauréat du Département des Langues et Sciences Humaines.

A l’issu de cette autoévaluation, des rapports sectoriels ont été produits par les différentes équipes qui avaient été mise en place à cet effet et ce sont ces rapports d’autoévaluation qui ont fait l’objet de cet atelier qui a rassemblé les concernés pendant deux jours.

La démarche entreprise par l’ENS dans cet exercice d’autoévaluation des programmes n’a d’autre finalité que l’amélioration de la qualité des offres de formation des différentes filières de formation, aussi bien du Baccalauréat que du Master, de notre institution.

Rappelons que pour la première phase en 2023, l’autoévaluation a concerné les programmes de formation du Département des Sciences Naturelles et a débouché sur la production de quatre rapports suivants :

1. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section de Biologie-Chimie ;
2. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section des Sciences Géographiques ;
3. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section de Mathématiques ;
4. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section de Physique Technologie.

Pour cette deuxième phase en 2025, l’autoévaluation qui a concerné les programmes de formation du Département des Langues et Sciences Humaines a débouché sur la production de quatre rapports suivants :

1. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section d’Anglais ;
2. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section de Français ;
3. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section d’Histoire ;
4. Rapport d’autoévaluation du programme de formation du cycle de Baccalauréat de la Section de Kirundi-Kiswahili.

Signalons que les prochaines phases vont se concentrer sur le Département des Sciences Appliquées (DSA) et les programmes de Master.

Cet exercice d’autoévaluation des programmes de formations a touché toutes les filières de formation et tous les programmes (Baccalauréat et Master).

Comme c’était le tour du DLSH et en tant que membres du personnel de cette structure administrative, les participants à l’atelier étaient invités à améliorer la qualité de ces différents rapports.

A cet effet, au terme de cet atelier de validation, les quatre rapports d’autoévaluation des programmes de formation du Baccalauréat du DLSH ont été bien consolidés. L’appropriation et l’exploitation de ces rapports d’autoévaluation par les participants à l’atelier, chacun en ce qui le concerne, a eu sans doute comme valeur ajoutée, l’amélioration de la qualité de leurs prestations, car ils ont pris connaissance des forces et des faiblesses des offres de formation auxquelles ils ont été appelés à apporter des ajustements autant de fois qu’il a été nécessaire.

.